

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères

- Université Blaise Pascal - UBP

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres et langues (ALL)

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues et cultures étrangères* de l'Université Blaise Pascal (UBP) est composé de six spécialités, portant chacune sur un pays ou une aire linguiste et culturelle : *Etudes anglophones*, *Etudes germaniques* (proposé uniquement en Enseignement à distance (EAD)), *Etudes hispaniques*, *Etudes italiennes*, *Etudes lusophones* et *Etudes russophones*.

Il s'agit d'un master principalement orienté recherche et qui vise principalement à former ses étudiants aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il concentre donc essentiellement ses enseignements sur la connaissance des domaines ciblés (langue, littérature et civilisation des pays et aires géographiques dont il est question), sur la méthodologie et la pratique de la recherche, mais il tente aussi de s'ouvrir vers le professionnalisant, notamment en proposant un parcours *Média et médiation culturelle* pour la spécialité *Etudes lusophones* et un parcours *Echanges culturels France-Russie* pour la spécialité *Etudes russophones*. Avec la mise en place des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) en cours de contrat, l'équipe pédagogique de la formation s'est également attelée à créer des passerelles avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et la préparation de l'agrégation.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Langues et cultures étrangères* (LCE) est le seul master en langues, axé recherche, au niveau régional et est parfaitement adossé aux équipes de recherche en langue, littérature et sciences humaines et sociales (SHS) de l'UBP. Le master LCE est une formation solide, de par son organisation et ses équipes, dont l'identité « recherche » s'est affirmée suite au départ des parcours MEEF au sein de l'ESPE. Ses spécialités sont relativement nombreuses et diverses, centrées chacune sur une langue étrangère. L'enseignement à distance (EAD) est bien intégré à la formation.

Les données quantitatives et qualitatives fournies au sujet des équipes pédagogiques sont très incomplètes. Les équipes pédagogiques semblent solides, mais n'accueillent que peu d'intervenants extérieurs. Les responsables de spécialités jouent un rôle central, mais les équipes semblent être associées à la réflexion quant à l'offre de formation.

Les effectifs sont très inégaux et extrêmement faibles pour certaines spécialités (en particulier les spécialités *Etudes italiennes*, *Etudes russophones* et *Etudes germaniques* - cette dernière étant dispensée uniquement en EAD), en lien avec l'intégration des spécialités enseignement aux ESPE qui a fait chuter les effectifs à partir de 2012/2013. Bien que l'on manque de recul depuis la séparation des promotions « enseignement » et « recherche », il semble que les taux de réussite, tant au terme de la première année (M1) qu'au niveau du diplôme (deuxième année, M2), soient assez bas.

Points forts :

- Nombre et diversité des spécialités.
- Adossement à la recherche.
- Intégration de l'EAD au cursus (en particulier dans les spécialités *Etudes germaniques*, *Etudes anglophones* et *Etudes hispaniques*).

Points faibles :

- Effectifs et résultats inégaux, voire insuffisants de certaines spécialités.
- Faible intégration de la mobilité internationale dans la formation.
- Absence de suivi des étudiants et de dispositifs de réflexion sur la formation.

Recommandations :

Pour pérenniser l'ensemble de la formation de master LCE, gagner en effectifs et améliorer les taux de réussite (qui sont inégaux, mais souvent assez bas), les efforts pourraient être intensifiés dans le domaine de la professionnalisation et une plus grande attention pourrait être portée aux questions de l'ouverture vers l'international. Il est, de plus, essentiel que soient développés des dispositifs de pilotage de la formation (conseil de perfectionnement, auto-évaluation) et de suivi des étudiants (devenir des diplômés, aide à la réussite). Enfin, la formation gagnerait à développer des doubles diplômes avec des universités étrangères et d'imposer une mobilité obligatoire.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'adéquation du cursus du master LCE à ses objectifs est tout à fait conforme aux attentes. La structure de la mention est organisée, de manière cohérente, autour de trois blocs : un tronc commun d'enseignements transversaux à l'ensemble des parcours (qui représente 44 % des enseignements) ; des enseignements disciplinaires spécifiques à chaque spécialités et des enseignements d'ouverture et/ou professionnalisants. Il s'agit d'une mention orientée « recherche » et l'initiation à la recherche et sa pratique sont bien présentes.
Environnement de la formation	Le master LCE est le seul master en langues, axé recherche, au niveau régional et de l'académie, et est parfaitement adossé aux équipes de recherche en Langue, Littérature et SHS de l'Université Blaise Pascal. Il est en revanche assez peu tourné vers le monde professionnel extérieur et son environnement professionnel apparaît quelque peu fragile (malgré quelques efforts dans ce domaine, en particulier pour le parcours <i>Etudes lusophones</i>).
Equipe pédagogique	Conformément à ce qui est attendu dans une formation de master à finalité recherche, l'équipe pédagogique est composée principalement d'enseignants-chercheurs relevant de leurs sections respectives du CNU. L'encadrement par les enseignants-chercheurs est de ce fait très satisfaisant, mais il est regrettable de ne pas avoir d'informations complètes sur la répartition maîtres de conférences (MCF)/maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR)/professeurs d'université (PU) au sein de l'équipe. Cette dernière compte également quelques enseignants du second degré et quelques enseignants statutaires, en particulier des lecteurs au sein du parcours <i>Etudes hispaniques</i> . En revanche, les intervenants extérieurs, en particulier issus du monde professionnel sont très peu nombreux (seulement huit sur les six spécialités, apparemment tous au sein du parcours <i>Etudes lusophones</i>). Au sein de l'équipe pédagogique sont identifiés un(e) responsable de mention, des responsables de spécialité et des responsables d'unités d'enseignement (UE) en charge de questions spécifiques (coordination des contenus, organisation des examens, etc.). L'équipe pédagogique semble se concerter régulièrement.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont très inégaux et extrêmement bas pour certaines spécialités (en particulier <i>Etudes italiennes</i> , avec 5 inscrits en M1 et 3 en M2 en 2014/2014, <i>Etudes russophones</i> , avec 7 inscrits en M1 et 3 en M2 en 2014/2014 et <i>Etudes germaniques</i> avec 8 inscrits en M1 et 6 en M2 en 2014/2014 - cette dernière étant dispensée uniquement en EAD). Bien que l'on manque de recul depuis la séparation des promotions « enseignement » et « recherche », il semble que les taux de réussite, tant en M1 qu'en M2, soient assez bas. Globalement, les spécialités <i>Etudes anglophones</i> , <i>Etudes hispanophones</i> , <i>Etudes lusophones</i> semblent parvenir à se maintenir, tandis que les spécialités <i>Etudes germaniques</i> , <i>Etudes italiennes</i> et <i>Etudes russophones</i> semblent être en plus grande difficulté. Dans tous les cas, l'EAD occupe une place importante.

Place de la recherche	La formation à la recherche et par la recherche est un des aspects centraux de la mention et même son fil conducteur. L'encadrement quasi-exclusif de la formation par des enseignants-chercheurs, le fait que les étudiants soient accompagnés dans leur formation recherche individuellement dès le premier semestre (S1), la place centrale du mémoire et le stage dans une des unités de recherche d'adossment à la formation, sont autant d'éléments particulièrement positifs.
Place de la professionnalisation	Des efforts en matière de professionnalisation ont été réalisés, en particulier dans le cas des spécialités <i>Etudes lusophones</i> et <i>Etudes russophones</i> , dans les domaines des médias et de la culture. Des UE d'ouverture professionnelle et une unité d'exploration professionnelle (UEP) en M1 existent également dans les autres spécialités, ainsi qu'un « stage recherche » en M2 et la possibilité d'effectuer un autre stage par ailleurs. La fiche RNCP est présentée de manière claire et lisible.
Place des projets et stages	Les stages et projets sont bien présents dans la formation. Dans le cadre de l'UE 80 en M1, les étudiants peuvent - ce n'est donc pas obligatoire - effectuer un stage d'un minimum de deux mois, qui fait l'objet d'un rapport soutenu en présence du tuteur universitaire et du tuteur en entreprise. Puis, dans le cadre de l'UE 14 du M2, les étudiants font un stage obligatoire au sein d'une des équipes d'accueil auxquelles le master est adossé. Peu d'informations sont fournies au sujet de ce stage (sa durée et ses modalités éventuelles en présentiel, notamment, ne sont pas indiquées). Peu d'informations figurent quant aux modalités de suivi et d'évaluation des projets et stages et il pourrait être bénéfique de mener une réflexion sur ces modalités, par exemple via la mise en place d'un portefeuille de compétences ou un portfolio de la professionnalisation.
Place de l'international	Comme il est attendu d'une formation de type LCE, la mobilité sortante des étudiants est encouragée, notamment sous la forme de semestres à l'étranger et au travers de l'assistantat. Les missions de recherche à l'étranger sont aussi encouragées. Par ailleurs, l'essentiel des enseignements se fait en langue étrangère et des conférenciers étrangers peuvent intervenir dans la formation de manière ponctuelle ou récurrente. La mobilité étudiante pourrait toutefois être encore plus pensée comme une partie intégrante de la formation et être rendue obligatoire. De même, la mobilité entrante pourrait être davantage développée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès à la formation semble être de droit pour les étudiants issus de troisième année de licence (L3) <i>Langues, littératures, civilisations étrangères</i> (LLCE). Pour les autres publics, l'équipe pédagogique recourt aux dispositifs habituels de recrutement par commission pédagogique, avec appréciation du niveau linguistique sur dossier. Le recrutement semble se faire en M1 et M2. Le dossier fait état de « passerelles existant au sein de la formation », vers les masters MEEF (en M1, ainsi qu'en M2) et les masters <i>Littératures de l'Antiquité à nos jours</i> et <i>Territoires et cultures</i> de l'UBP, sans les préciser. Peu, voire pas, d'informations figurent au sujet des dispositifs d'aide à la réussite, si ce n'est au sujet d'un dispositif permettant de suivre des UE de L3 pour des étudiants n'ayant pas tous les prérequis. Il n'est pas précisé si ces enseignements donnent lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS) (et, le cas échéant, les dispositions réglementaires en cours, vu la différence de cycle).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique est présent dans le cursus et l'enseignement à distance est bien développé. La plateforme ENT (Espace numérique de travail) est utilisée dans les enseignements. Les salles d'enseignement disposent apparemment de tableaux interactifs et, au moins parfois, d'ordinateurs. Trois spécialités sont proposées en Enseignement à distance (EAD) (Etudes anglophones, Etudes germaniques et Etudes hispanophones, l'allemand n'étant même que proposé en EAD). La spécialité <i>Etudes lusophones</i> propose un format hybride alternant enseignements en présentiel et en non présentiel). Les enseignements sont aménagés pour les étudiants en formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible. L'EAD est mis en avant et rencontre un vif succès.
Evaluation des étudiants	Les règles de progression retenues prévoient une compensation des UE de chaque semestre (sans note seuil). Les modalités de contrôle de connaissances sont présentées dans le livret d'études (qui n'est pas consultable car le lien internet n'est pas opérationnel). Elles sont variées sans qu'il ne soit précisé si elles privilégient le contrôle continu ou l'évaluation terminale. Aucune information concernant la possibilité de rattrapages ne figure non plus. Les informations fournies sur le fonctionnement des jurys sont limitées à sa périodicité (fin de semestre).

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a à ce jour pas de dispositif particulier pour le suivi de l'acquisition des compétences. L'équipe pédagogique attend la mise en place du portefeuille des compétences (PEC) au niveau de l'établissement. Un exemple de supplément au diplôme (élaboré conformément aux règles de l'établissement) est fourni avec le dossier, mais sans qu'il ne soit spécifié dans quelle mesure il est délivré aux étudiants.
Suivi des diplômés	Le dossier indique seulement un lien vers les études de l'observatoire des études et de la vie professionnelle (OEVP) qui s'avèrent, dans le cas du master LCE, anciennes et parcellaires. Il précise aussi que « le secrétariat du master LCE contacte les étudiants pour obtenir des informations sur leur devenir professionnel », mais aucune information plus concrète n'est apportée. Il est regrettable que le dossier ne fournisse aucun élément d'analyse quantitative, ni qualitative des résultats de l'insertion professionnelle, ni de la réflexion menée sur le devenir des étudiants et, partant, sur la préparation à l'insertion professionnelle menée au sein de cette formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement. Elle s'appuie sur des dispositifs informels, tels qu'une commission paritaire enseignants-étudiants qui peut se réunir plusieurs fois par an, mais n'associe pas de professionnels. L'équipe pédagogique mène ses travaux sur les maquettes de formation en aval des réunions de la commission paritaire. Une enquête annuelle d'évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place en 2013/2014 au niveau de l'établissement et constitue l'une des bases de la réflexion de l'équipe pédagogique. Certaines spécialités effectuent également une évaluation des enseignements par les étudiants, mais ce n'est pas généralisé et aucune précision n'est fournie quant au modus operandi.